

AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHIER, EXPLOITER L'IMAGE ET DIFFUSER L'IMAGE ET LA VOIX – GRAC – RMC – FURY CLUB :

Journée de rencontre entre clubs d'ambassadeurs - 28 mars 2026

Ce document autorise le GRAC (Groupement Régional d'Actions Cinématographiques), le RMC (Réseau Médiation Cinéma) et le Fury Club à prendre en photo, en vidéo ainsi qu'enregistrer la voix des participants lors de l'événement du 28 mars 2026.

Les images et vidéos seront utilisées uniquement pour :

- Les bilans de la journée du GRAC et RMC,
- Les réseaux sociaux du RMC et des salles du Fury Club (Instagram, Facebook, LinkedIn),
- Le site internet du GRAC et du Fury Club,
- Les supports de communication interne et externe (plaquettes, présentations, bilans et rapports d'activité).

Je soussigné(e), , titulaire de l'autorité parentale sur , né(e) le

Autorise le GRAC, le Fury Club et le RMC à utiliser l'image et la voix de.....
....., captées lors de l'événement du 28 mars 2026, sur les supports mentionnés ci-dessus. Pour une durée de 10 ans à compter du 28 mars 2026, renouvelable uniquement sur accord exprès de ma part.

Cette autorisation est strictement limitée aux usages cités ci-dessus et exclut toute utilisation commerciale, publicitaire ou non prévue dans ce document.

Je reconnaissais avoir été informé(e) que :

- Mon autorisation est libre, spécifique et révocable à tout moment par écrit à l'adresse forum@grac.asso.fr.
- Je dispose d'un droit de rétractation et peux demander le retrait des contenus concernant mon enfant dans un délai de 15 jours après ma demande.

Fait à, le

Signature du parent/tuteur·ice (précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)